Exécution des marchés publics

Sous-traitance et cotraitance dans les marchés publics

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6819017 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Exécution des marchés publics

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Analyser les modalités de rémunération des entreprises
- Gérer les différents aspects de la sous-traitance et de la cotraitance et sécuriser la relation des parties
- Prévenir ou régler les contentieux éventuels

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 92,86%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics

Public concerné

Responsables de services marchés, acheteurs, rédacteurs, gestionnaires de marchés, comptables des secteurs public et privé, AMO et maîtres d'oeuvre confrontés aux problèmes de la sous-traitance et de la cotraitance

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Distinguer la sous-traitance de la cotraitance

- Définition
- Spécificités
- Différences
- Avantages et inconvénients
- Cadre juridique et champ d'application
- Impact du règlement européen sur l'IA (AI Act)

Connaître la réglementation spécifique de la sous-traitance

- Définition juridique et champ d'application
- La place du sous-traitant dans l'analyse des offres, le recours par le candidat à la capacité des opérateurs
- La déclaration et l'acceptation des sous-traitants
 - lors de la remise des offres
 - en cours d'exécution du marché
- La déclaration des sous-traitants intervenant dans une chaine IA
- L'acte spécial de sous-traitance
- L'acceptation et l'agrément des conditions de paiement
- Les nouveaux contrôles sur le sous-traitant : offre anormalement basse, défaut de capacité, cas d'exclusion
- Les différences entre le sous-traitant de premier rang et les autres sous-traitants
- Les relations entre le titulaire et le sous-traitant, et leurs incidences à l'égard du maître d'ouvrage
- Le régime des responsabilités et des assurances en cas de sous-traitance
- Les éventuels conflits entre les sous-traitants et l'entrepreneur principal
- La spécificité des marchés défense : le sous-contractant et les modalités de son acceptation

Gérer la défaillance du titulaire ou du sous-traitant

- L'impact de la défaillance du titulaire sur la sous-traitance
- Le paiement direct et l'action directe des sous-traitants en cas de défaillance du titulaire
- Les défaillances des sous-traitants : limiter la part sous-traitée en amont, vérifier les capacités des sous-traitants

Maîtriser les modalités de paiement des sous-traitants

- Le principe du droit au paiement direct
- Sous-traitance en chaîne et droit au paiement direct / délégation de paiement
- L'assiette du paiement direct
- Les modalités de paiement direct des sous-traitants de premier rang
- Les différences entre le sous-traitant de premier rang et les autres
- Le dispositif d'auto-liquidation de la TVA - principes et pratique
- La demande de paiement et la gestion des litiges entre les sous-traitants et l'entreprise principale
- La cession éventuelle des créances des sous-traitants / la nantissement des créances du titulaire et celle du sous-traitant
- L'augmentation ou la diminution de la part sous-traitée

QUIZ de synthèse sur la pratique de la sous-traitance dans les marchés publics

2e jour

Identifier les sources de responsabilités et de conflits

- Les sous-traitants de fait ou occultes
- La distinction entre fournisseurs et sous-traitants
- Les cas de contentieux
- Les recours du sous-traitant irrégulier contre l'acheteur
- La responsabilité de l'acheteur
- La répartition des responsabilités en cas d'erreur produite par une IA

Analyser la cotraitance (également connue sous le terme "groupements d'entreprises")

- La nature juridique des groupements d'opérateurs économiques : conjoint ou solidaire
- Les différentes formes de groupements
 - définitions
 - identification
 - éléments communs et divergences
 - les cas de recours à la solidarité devenue exception
- Le rôle du mandataire, la notion de mandat
- Relations entre le type de marché, le type de groupement et la solidarité du mandataire
- Les pouvoirs et devoirs de l'acheteur et des opérateurs
 - liberté des entreprises de candidater individuellement ou groupées
 - obligation pour l'acheteur de préciser le type de groupement éventuellement imposé
 - la notion de solidarité : technique, financière. Les précisions à apporter
 - documents à fournir par les membres du groupement
 - gestion de la défaillance d'un des membres du groupement en cours de consultation : les possibilités de substitution
- Adapter le DCE aux différentes formes de groupements
 - examen de l'AE
 - clauses du RC, précisions à apporter dans l'avis de publicité
 - clauses du CCAP

Sécuriser l'exécution des obligations contractuelles et extracontractuelles des groupements d'opérateurs économiques

- Les relations contractuelles et les obligations générales
- La réception des prestations et la gestion financière
- La gestion des litiges, de la défaillance et de la résiliation
- La responsabilité des constructeurs et les garanties légales

ÉTUDES DE CAS
Cas pratiques fondés sur la jurisprudence en matière de sous-traitance et de groupements
Atelier ChatGPT ou Copilot pour sécuriser la sous-traitance et la co-traitance à partir d'un scénario de marché public

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.